AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

[illegible] 11 NOVEMBRE 1854.

[illegible] Avant dernière représentation de la Compagnie Ravel. La représentation de BELLA LA PAQUERETTE, Ballet d'action en un acte, AVEC DANSES. Intermède musical par M. e Nelson, [illegible], M. Dicarlo et M. Chol. Le spectacle se terminera par DESCHAUMEAU, Ballet comique en un acte.

[illegible] Direction de la Compagnie Ravel

THEATRE ST.-CHARLES.

Ce soir SAMEDI 11 novembre 1854.

M. et Mme DUFF joueront en ce soir pour la première fois—THERESE, THE ORPHAN OF GENEVA, drame—Romance chantée par M. Boyle—PAUL JONES, drame.

Les portes s'ouvriront à 6 heures et demie. Le rideau se lèvera à 7 heures.

THEATRE DE DAN RICE,

Rue St. Charles, en face de la rue Perdido.

Succès sans exemple de la troupe CONEY. SAMEDI SOIR, 11 NOVEMBRE. Le spectacle commencera par THE DAMB MAN OF MANCHESTER, drame, Tom Goodry M. J. Coney; [illegible] M. J. Webb; Walter, F. Coney; Romance chantée par M. Edmond Ryan—Le spectacle se terminera par le magnifique drame LUCREZIA BORGIA, Lucrezio Borgia, Mlle Charlotte Crampton; Gennaro, M. T. M. Vance.

M. C. Crampton remplira demain le rôle de RICHARD III.

Les portes s'ouvriront à 6 heures et demie. Le concert commencera à sept heures un quart. Le concert se terminera de 10 heures à du matin [illegible].

PRIX DES PLACES—Premières, 50 cents; Parterre, 25

MUSEE AMERICAIN

de Vanucchi.

Rue St Charles No 72.

La deuxième maison après l'encoignure Gravier et presqu'en face de l'hôtel St Charles.

OUVERT toute heure et magnifiquement éclairé le soir. Les MEILLEURES STATUES DE CIRE qui aient jamais été exposées aux Etats-Unis [illegible].

LES PUISSANCES BELLIGERANTES DE L'EUROPE comprenant la reine Victoria, les empereurs des Français, de l'Autriche et de la Russie, le roi de Prusse, le Sultan, la reine d'Angleterre [illegible] et les souverains du continent en uniforme complet.

Une autre Episode dans la vie.

WASHINGTON!

[illegible] Trenton, N. J. les dames [illegible] Président des Etats Unis. Seize [illegible] : le général Franklin Pierce, président des Etats-Unis; le major général Winfield Scott; le major général Zachary Taylor; [illegible] Lewis Cass; l'Hon. Henry Clay, [illegible] Daniel Webster; l'Hon. John C. Calhoun.

STEPHEN GIRARD.

[illegible]

Naissance de notre Seigneur.

[illegible]

LE DERNIER SOUPER.

[illegible] Christ et ses douze disciples. [illegible]

LE LIT DE MORT

[illegible] Henry Clay, [illegible] J. C. Calhoun. Ce sont les tableaux [illegible]

D. T. HINES, [illegible] A. M.

[illegible] Dr. FARAMAN.

ENTREE: 50 cents—Les enfants paieront moitié

11 nov—1m

SALLE DES ODD-FELLOWS.

Bal masqué de société,

Donné par les jeunes gens.

LE PREMIER BAL DE LA SERIE AURA LIEU VENDREDI 24 NOVEMBRE 1854.

COMMISSAIRES:

[illegible]

[illegible]

Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Pour le Transport.

[illegible]

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Au coin de la rue Bienville et passage de la Bourse.

[illegible]

[illegible] FLANDERS, Sec. [illegible]

DREZ,

MANUFACTURE DE CHAPEAUX.

[illegible]

DREZ 57, [illegible] Chartres.

AU NOUVEAU MAGASIN

DE CHAPELLERIE,

33, Rue de Chartres.

GRAND DEBALLAGE DE CHAPEAUX NOUVEAUX

Le soussigné a l'honneur d'annoncer [illegible]

J. J. ALBERT, 33, rue de Chartres

A. HERNANDEZ,

RUE ROYALE No 132,

AU DESSOUS DE L'HOTEL SAINT LOUIS,

et rue St Charles, No 28, au-dessous de l'Hôtel Verandah.

A L'HONNEUR de prévenir ses nombreux amis et le public [illegible]

A. HERNANDEZ.

Conserves de la Havane, Biscuits Crackwell

[illegible] En Magasin: Sirop, conserves, liqueurs, cornichons etc., à vendre par D. GOWANS & CO, 114, rue du Canal

[illegible] BRUGUIERE & Co, 16 rue Bienville

VANILLE.—4 boîtes vanille, à vendre par BRUGUIERE & Co, 16 rue Bienville

[illegible] BRUGUIERE & Co, 16, rue Bienville

[illegible] BRUGUIERE & Co, 16 rue Bienville

Chaussures!!! Chaussures!!!

G. P. BLANCARD,

Encoignure Royale et Dumaine.

A l'honneur d'appeler l'attention [illegible] magnifique assortiment de Chaussures pour Enfants, [illegible] Dames et Messieurs, [illegible]

A VENDRE [illegible] de Bordeaux—

[illegible] E. DECHAMPS, 81, rue st-Louis

AGENCE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU SOLEIL.

Nouvelle-Orléans, 9 novembre 1854.

LE soussigné soumet respectueusement le tableau ci-joint des affaires de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Soleil, de New-York, pour l'année expirant le 1 octobre 1854. Il annonce que cette Agence assure, comme par le passé, contre les risques de l'incendie, de la mer et des rivières.

THOMAS SLOO, Agent.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU SOLEIL.

New-York, 31 octobre 1854.

Le tableau suivant des affaires de cette Compagnie est publié conformément à la 10e section de l'Acte de son incorporation:

Primes sur les assurances non expirées le 1 octobre 1853		$ 477,103 91
Primes reçues pendant l'année expirant le 1 octobre 1854, savoir:		
Sur les assurances contre les risques de la mer	$1,418,995 61	
Contre les risques de la navigation et le transport de l'intérieur	196,410 34	
Contre les risques de l'incendie	323,672 88	1,939,078 83
Montant total des primes		$2,417,247 21
Primes acquises pendant l'année expirant comme il est dit ci-dessus		2,071,770 20
A déduire sur les Primes		[illegible]
Gain net		$1,[illegible]
Pertes dans la même période, sur les assurances contre les accidents de la mer, moins le sauvetage, &c	$1,293,809 84	
Sur la navigation et le transport de l'intérieur	111,987 23	
Sur les assurances contre les risques de l'incendie	[illegible],431 94	
Assurances renouvelées	106,810 56	
Dépenses	30,789 60	$1,[illegible] 67

Les profits de la Compagnie jusqu'au 4 octobre 1854, pour lesquels des certificats ont été émis, s'élèvent à [illegible] 2,861,770 60

Certificats payés et compreuant [illegible] pour cent de 1851 [illegible]

L'actif de la Compagnie était, le 4 octobre 1854, comme suit:

[illegible]

Le Bureau des Directeurs a ordonné aujourd'hui qu'un dividende d'intérêt de trois pour cent jusqu'au [illegible] novembre 1854, soit accordé, sur le scrip des [illegible] payable comptant, à partir du 31 décembre prochain.

[illegible]

Par ordre du Bureau.

JOHN WHITEHEAD, secrétaire.

ASSUREURS:

[illegible] H. Grinnell,	Mortimer Livingston,
Roswell Sprague,	Henry A Coit,
Caver Slate Jr,	Robert L Maitland
William H Macy,	Chas H Marshall,
Drake Mills,	Joseph Foulke Sr,
G Winthrop Gray,	Jacob R Nevius
Samuel L. Mitchill,	Joseph Gaillard Jr,
Frederick G Foster,	P Stradian,
Peter Poirier,	Alex M Lawrence,
Schuyler Livingston,	John Allardin,
Louis Lorut,	Edwin Bartlett,
Anthony B Neilson,	Ezra Penvert,
Alfred Seton,	Theodore W Riley,
Frederick Wiesmann,	U A Murdock,
Wm H Newman,	Percy R Pyne,
	Samuel Bates

A. B. NEILSON, président.
ALFRED SETON, vice-pdt.
JOHN WHITEHEAD, secrét.

New-York, 1er novembre 1854.
10 nov—1m

B. ANTOGNINI,

FABRICANT DE BILLARDS,

No 12 & 14, CONTI, ENTRE CHARTRES ET LEVEE,

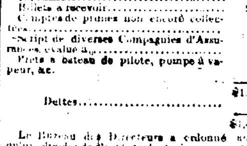

PREVIENT les amateurs et les propriétaires de billards, qu'il est à même, aujourd'hui, [illegible]

[illegible]

Tout billard acheté chez lui est garanti pour un nombre d'années limitées par l'acheteur.

[illegible] TEN PIN ALLEY, [illegible]

Billards à huit pieds.

[illegible] de drap d'Elbeuf, [illegible] prix excessivement réduits.

[illegible]

MUSIQUE—MUSIQUE.

LE soussigné prévient les Amateurs de musique qu'il [illegible]

L'Etoile du Nord par MEYERBEER,
Le Nabab, par HALEVY,
Colette, par CADAUX.

[illegible] des Quadrilles, Valses, Polkas [illegible]

Aux Marchands et Planteurs.

[illegible]

DEBLANC & FAUCHEUX.

DEMANDE.

ON demande des informations sur M. Ivan Gruvit [illegible] de France et qui était à la Nlle Orléans [illegible]

C. YALE Jr & Co.

10oct—1m 27 Magasins, et 56 rue Gravier

SARDINES A L'HUILE.—100 caisses sardines [illegible] A. Canon, La Rochelle; 50 do do de 10 1/4 [illegible] Philippe & Canaud, Nantes, [illegible] En débarquement du navire Lemuel Dyer, de Bordeaux, à vendre par

EUG ROCHEREAU & Co,
17 & 19 rue St-Louis

ADE. Z. CAVELIER — L. F. MAXENT

CAVELIER & MAXENT,

Rue Royale, No. 169,

INFORMENT leurs amis et le public qu'ils continuent le même genre d'affaires que l'ancienne maison A. & Z. Cavelier [illegible] des vins de C. C. Haut Brion, La Mission, en barriques et caisses

FROST & Co.,

Rue des Magasins, No 10. Nlle-Orléans

OFFRENT EN VENTE

BOTTES, CHAPEAUX, SOULIERS.

Convenables pour le commerce de la campagne [illegible]

Jardin à louer.

Un demi [illegible] de terre cultivé en jardin [illegible]

41 Vieille Levée

Presse à Vermicelli.

UNE presse à vermicelli, en fonte, d'un nouveau genre, avec tous les moules et ustensiles nécessaires à la fabrication, le tout entièrement neuf.

A vendre par ANT. GIRAUD,
41, Vieille Levée

ALLUMETTES.—[illegible] d'allumettes en bois [illegible]

H M BARLOW & Co. rue du Canal No 18

Fabrique d'eaux Minérales Artificielles de Seltz, Vichy, &c., &c.

La plus scrupuleuse attention sera apportée dans la fabrication de tous ces produits, afin de remplacer, autant que possible, les eaux naturelles que l'on se procure difficilement et qui ne peuvent se conserver quelque temps sans s'altérer.

Seront préparées d'après les analyses [illegible] exactes les eaux de Vichy, Pullna, Seidlitz etc. etc.

D. PERES, Pharmacien, encoignure Toulouse et Bourbon

Maison à Louer.

UNE jolie et agréable MAISON en briques à deux étages, au No 4, rue Barthélemy, entre Annunciation et Constance, [illegible]

CHAS BYRNE, 46, rue Tchoupitoulas.

A LOUER.

LE rez-de-chaussée du magasin No 4 Front Levée, entre Douane et Bienville. Possession en sera donnée le 1er novembre. S'adresser à HALL et RODD, 4 Front Levée.

Brodequins Russet. Bottes pour plantations.

Un assortiment complet et de première qualité, pour plantations, en magasin et à vendre par G W DUNBAR, No 5, rue des Magasins

Bottes et Souliers.

Le soussigné reçoit en ce moment un complet assortiment de bottes et souliers choisis expressément pour le marché du sud. G. W. DUNBAR, No 5, rue des Magasins.

Brodequins Russet Bottes pour plantations

Un assortiment complet et de première qualité pour plantations. En magasin et à vendre par G.W. DUNBAR, Rue des Magasins No 5

Chapeaux. Chapeaux.

Je reçois en ce moment un assortiment complet de Chapeaux du dernier genre, pour hommes, jeunes gens et enfants.

Aussi: Chapeaux laine blanche et noire, chapeaux cirés pour plantations. G. W. DUNBAR, Rue des Magasins No 5

Brodequins Russet et Chapeaux laine.

Les planteurs peuvent se procurer d'excellents brodequins et chapeaux de laine, au magasin de FROST & Co, rue des Magasins No 10

VERMOUTH—50 caisses vermouth superfin, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 37, rue St-Louis

LIQUEUR ET PILULES CURATIVES DE LA GOUTTE ET DES RHUMATISMES DU Dr LAVILLE

CETTE médication n'a pas seulement pour but d'enrayer les accès, mais encore d'en prévenir le retour. Elle assouplit les articulations, et fait disparaître les nodosités, jusqu'ici presque toujours ineffaçables. La disposition progressive des stigmates de la goutte est vraiment la pierre de touche pour apprécier un remède anti-goutteux.

Ces résultats si caractéristiques, toujours obtenus *sans médicaments perturbateurs*, démontre assez qu'il n'est pas seulement question de l'avortement éphémère des attaques, décoré, par certains auteurs du nom pompeux de cure de la goutte, mais qu'il s'agit avant tout, de guérison sérieuse, durable, complètement exempte de dangers.

Pour comprendre parfaitement cette méthode si rationnelle et si constante dans ses résultats, voir la brochure de 106 pages qui accompagne toujours la liqueur ou les pilules.

A la Nouvelle-Orléans chez C. LABOURDETTE, pharmacien, encoignure et Philippe et Rampart, qui lera les remises d'usage aux pharmaciens.

9 oct—2m.

SULFATE DE QUININE DE PELLETIER ET CAVENTOU INVENTEURS

NOUS, soussignés, successeurs et seuls propriétaires des cachets et étiquettes Pelletier Delondre et Levaillant, prévenons le public de se tenir en garde contre les nombreuses contrefaçons des produits de notre fabrique, et principalement du sulfate de quinine.

Nos produits qui jouissent depuis si longtemps d'une préférence marquée sur la place de Paris et par tout où l'on désire avoir ce sel parfaitement pur, les trouveront toujours en dépôt chez

M. C. LABOURDETTE, Pharmacien enc. St Philippe et Rampart.

26 oct—1m. ARMET STEINHEIL & VIVIER.

PHARMACIE DE C. LABOURDETTE, Encoignure St Philippe et Rampart.

REÇU directement de Paris et par [illegible] Un grand assortiment de produits de la nouvelle récolte, de produits chimiques et de médicaments patentés tels que: Vin tonique de Seguin, [illegible]

[illegible]

Pilules [illegible] 27 et—15

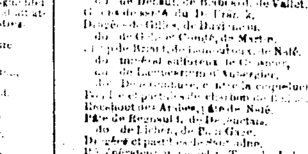

VERMIFUGE CANADIEN DE WINER, Garanti purement végétal.

[illegible]

Vermifuge Canadien de Winer.

[illegible]

TEMOIGNAGE DES MEDECINS.

[illegible]

G. O'REILLY, Licencié du C. R. des chirurgiens, [illegible]

O. A. DICKINSON, Membre du C. R. des chirurgiens, à Londres

Lettre du Rév. J. Flanagan, de B[illegible]

[illegible]

JOHN FLANAGAN

[illegible] par John Winer, [illegible]

J. WRIGHT & Co, [illegible]

AVIS.

J. W. DOLBEAR a transféré son Académie d'Ecritures à No 19, RUE DU CAMP.

[illegible]

J. W. DOLBEAR, 19 rue du Camp.

Les négociants et Commis.

[illegible]

P. A. BERTRAND

PHARMACIEN.

[illegible]

A vendre

CAFE et GROCERY [illegible]

GROCERIE A VENDRE.

[illegible]

VINS ET LIQUEURS DE CHOIX.

EAU DE VIE.—Sazerac des années 17[illegible], 1798, 1812 et 18[illegible], Otard, Dupuy et autres marques choisies de différents prix et qualités.

Vins—Madère, Old reserve, Pale, South Side et Indes Orientales, Sherry de [illegible], et [illegible], Porto, Vin du Rhin, [illegible], Crème de Bouzy, Fleur de Sherry, [illegible] et plusieurs autres vins [illegible] de qualité en barriques et en caisses.

[illegible] Porter et Ale, en bouteilles et demi-bouteilles. SEWELL T. TAYLOR, 15, rue Royale.

EN magasin—150 paniers champagne en bouteilles; 100 paniers champagne en demi-bouteilles. A vendre par J. LANATA, 11 rue Jefferson, 12 rue Toulouse

50 quarts pipes de madère; 50 barils d'Oporto; 25 demi-barils de sherry, à vendre par J. LANATA, 11, rue Jefferson, 12 rue Toulouse

A vendre par le soussigné—500 paniers huile Badcergil, 100 do huile Piagnol, 300 caisses savon de Castille, 50 do vermouth, 150 do câpres à vendre par J. LANATA, 11 rue Jefferson, 12 rue Toulouse

EN magasin—50 caisses, 100 quarts boîtes chacune, 50 do 100 demi boîtes chacune do, à vendre par J. LANATA, 11 rue Jefferson, 12 rue Toulouse

EN débarquement du navire Belle-Assise du Havre, et à vendre par le soussigné: [illegible] JOSEPH LANATA, 11, Jefferson, & 12 rue Toulouse

GRAISSE—[illegible] barils, à vendre par P. COOK & Co, 40, rue Poydras

JAMBONS—100 tierçons jambons de choix, [illegible] sucre et jambons naturels fumés, à vendre par P COOK & Co, 40, rue Poydras

STEARINE—20 barils stearine de choix, à vendre par P COOK & Co, 40, rue Poydras

HUILE de graisse—25 barils, à vendre par P. COOK & Co, 40, rue Poydras

PORC—200 barils porc mess, à vendre par P. COOK & Co. 40, rue Poydras

BEURRE de Goshen—75 barillets de choix, en magasin et à vendre par E. J. HART & Co, Nos 105 et 107, rue Tchoupitoulas

MAQUEREAUX.—2000 colis maquereaux Nos 1, 2, 3 et petits, en débarquement des navires George Peabody et S. Bridge, en magasin et à vendre par J H MARKS & Co, 76, & 78, rue des Magasins

SUCRE—600 colis sucre en morceaux, en poudre et pains de sucre, en magasin, à vendre par JOS. H. MARKS & Co, 76, et 78, rue des Magasins

CAFE DE JAVA—300 sacs Old Government, à vendre par JOS H MARKS & Co, 76 & 78, rue des Magasins

FIGUES DE SMYRNE—1200 tambours et demi do, à vendre par JOS. H. MARKS & Co, 76 & 78, rue des Magasins

BISCUITS—533 caisses biscuits No 1, à vendre par JOS. H. MARKS & Co, 76 & 78, rue des Magasins

THES—100 demi boîtes thé Pouchong et Oolong, à vendre par J H MARKS & Co, 76 & 78, rue des Magasins

John Hall. — Wm. S. Rodd

HALL & RODD,

NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES, No 1, Front Levée, Nlle-Orléans

G. W. DUNBAR,

Marchand en gros de Bottes, Souliers et Brodequins.

No 5, rue des Magasins, Nlle-Orléans, et No 16 rue Elm, Boston.

13 mars

VOORHIES, GRIGGS & Co.

MARCHANDS COMMISSIONNAIRES.

No 15, RUE TCHOUPITOULAS, NLLE-ORLEANS.

R. P. VOORHIES, R. GRIGGS. 1 juillet

EN débarquement du navire Européen, capt Turnor, venant de Marseille et à vendre par les soussignés: 8 caisses contenant cédrats, cédrins et chinoises. PAUL JUGE Fils & Co, 37, rue St Louis

23 oct

CHERRY PECTORAL DE AYER CONTRE LES Rhumes, la Toux, l'Enrouement, les Bronchites, la Coqueluche, le Croupe, l'Asthme et les affections pulmonaires.

[illegible] la science a fait de découvertes [illegible]

Rock Hill, comté Somerset, N. Y. 21 juillet 1852

Au Dr J. C. Ayer—[illegible]

Je suis, &c. JOHN C. WHITCLOCK.

P. S. Je peux vous envoyer autant de certificats que vous voudrez.

Windsor, C. W. 28 juin 1852.

A M. J. C. Ayer—Monsieur—Je certifie que j'emploie votre CHERRY PECTORAL depuis un an. [illegible]

D. A. McCULLEN, avocat.

Wilkesbarre, Pa. 28 sept 1850.

A M Ayer, mon cher Monsieur—Votre remède a [illegible]

Votre ami CHAS. STREATER, M. D.

Préparé par J. C. Ayer, chimiste, à Lowell, Etat du Massachusetts.

A vendre à la Nouvelle Orléans par WRIGHT & Co. 151, rue de Chartres N. Orl.

Et par tous les apothicaires, 21août—3m,3p&v, et camp.

AMER DE MORTIMORE

Pour la purification du sang.

PRIX .... UNE PIASTRE.

CE précieux remède est plus connu qu'aucun autre [illegible]

CALMER LES NERFS.

Les médecins les plus distingués le prescrivent comme [illegible]

POUR LA PURIFICATION DU SANG,

[illegible]

Ce remède est composé de plantes purement végétales [illegible]

PRIX .... $1 la bouteille.

A vendre par W. V. ALEXANDER & Co, Propriétaire, No 1, rue Barclay, (Astor House), New York.

GUERISON DES RHUMATISMES

[illegible]

REMEDE DE MORTIMORE.

[illegible]

A vendre par J. WRIGHT & Co, No 151, rue de Chartres, N O. E. MACPHERSON, No 26, rue du Camp, N.O.

23 av—1an 1p&v et

MALADIE DE FOIE,

DYSPEPSIE JAUNISSE,

Faiblesse nerveuse ou chronique, Maux de reins et toutes les maladies provenant du foie ou de l'estomac

[illegible]

PAR LES CELEBRES AMER ALLEMANDS DU Dr HOOFLAND.

[illegible]

LE Dr C. M. JACKSON,

No 120, Arch, Philadelphie

[illegible]

J. WRIGHT & CO, No 151, rue de Chartres N. O. [illegible] Agents pour la vente en gros

EXTRAIT PUREMENT VEGETAL.

Liqueur fortifiante

DU Dr. MORSE.

UN PHENOMENE MEDICAL

QUI REND LA SANTE ET PROLONGE L'EXISTENCE.

L'Elixir, ou Liqueur fortifiante

DU Dr MORSE.

ON a cru d'abord que les vertus attribuées à l'Elixir ou Liqueur fortifiante du Dr Morse étaient fabuleuses. [illegible]

une constitution délabrée.

Le délabrement du système, et partant les affection nerveuses sont si nombreuses, qu'il faudrait consacrer une colonne entière à l'énumération de ces maux. Cependant nous en citerons quelques-uns: Névralgie, tic douloureux, maux de tête, commencement de paralysie, hystérie, palpitations du cœur, douleur à la moelle épinière, crampe de l'estomac, faiblesse des muscles, tremblements, [illegible], découragement, horreur du mouvement, évanouissement après un exercice, sommeil interrompu et rêves terribles, impossibilité de rester en place, faiblesse de l'organe génératif, mélancolie, monomanie, floralbus, faiblesse d'estomac, tendance au suicide, consomption, folie, [illegible]. Toutes les fois que les principaux organes généraux sont pas difformes.

L'Elixir du Dr. Morse.

[illegible]

Guérison des affections nerveuses.

[illegible]

Perte de la mémoire.

[illegible]

Remède précieux pour les Dames.

[illegible]

Toute femme enceinte

[illegible]

Les personnes mariées

[illegible]

Les personnes d'un teint pâle

[illegible]

Aux jeunes gens.

[illegible]

Avant de songer au mariage

[illegible]

Avis!

Des individus [illegible] ont imité l'Elixir du Dr. Morse.

[illegible]

LIQUEUR FORTIFIANTE DU Dr. MORSE.

C. H. RING, propriétaire. New-York.

Prix, $3 la bouteille, deux bouteilles pour $5 et six pour $12.

C. H. RING, Propriétaire, No 192, Broadway, New-York.

Agents:

A LA NLLE-ORLEANS—John Whitney & Co, 151, rue de Chartres; Jarvis & Woodman, encoignure Magazin et Commune.

MOBILE—Joseph Tucker. BAYOU-SARA—J. B. Harper & Son. MEMPHIS—R. Mansfield & Co. ST-LOUIS—R. BLAKSLEY. 1an

VENTES AUJOURD'HUI.

Succession Jas. E. LEE.

PAR VINCENT & Co.

IL sera vendu samedi, 11 novembre 1854, à midi, à l'Arcade de Banks, en vertu d'un ordre de l'Hon. J N Lea, juge de la Deuxième Cour de District, portant la date du 7 septembre 1854, dans la succession de Jas. E. Lee, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un terrain situé dans le faubourg des Religieuses, dans l'ilet No Huit B, désigné par le No 12, mesurant 20 pieds de face à la rue Ste Marie, sur une profondeur de 120 pieds, parallèle à la rue Religieuses, borné d'un côté par le terrain No 11 et de l'autre par le terrain No 13 d'après un plan de L. Brincourt, portant la date du 4 mai 1851. Ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant: Une maison en bois à deux étages, avec chambres dans les mansardes, au coin des rues Fulton et Ste Marie; une vaste écurie s'étendant de la rue Ste Marie; et quelques bâtisses en bois faisant face à la rue Fulton.

Conditions:—La moitié comptant; la balance à 12 et 14 mois de crédit, en billets portant hypothèque spéciale, avec privilège du vendeur.

L'acte de vente pardevant C. Ouvellier, notaire public. 29 sept—6 et 11

175 colis et lots de marchandises sèches étrangères et du pays.

PAR VINCENT & CO.

IL sera vendu, samedi 11 du courant, à 10 heures, au No 25, rue de la Douane,

20 caisses cotons blancs,
11 do indiennes de fantaisie,
9 do cotonnades Ripka,

Gros du Rhin noir, mérinos français, alpaca, bombazine, soieries à carreaux, mouchoirs madras, flanelles, cotonnades, rubans, broderies, couvertures. 10 nov

Bonne blanchisseuse, repasseuse, cuisinière.

PAR S. GUINAULT, encanteur.

SAMEDI 11 novembre 1854, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, il sera vendu

REBECCA, négresse âgée d'environ 24 ans, bonne blanchisseuse et repasseuse, parfaite cuisinière, domestique de maison, garantie des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—Moitié comptant et la balance à six mois, en billets endossés à satisfaction et hypothèque. 6 nov—6

VENTES A L'ENCAN.

Succession de Joséphine Forstall, veuve de George Jova.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu samedi 25 novembre 1854, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis,

En vertu d'un ordre de l'Hon. Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 20 octobre 1854, pour compte de la susdite succession, les [illegible], savoir:

CLARISSE, négresse âgée d'environ 45 ans et son fils [illegible] âgé d'environ [illegible] ans

Conditions—Moitié comptant et la balance à six mois de crédit en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque sur les esclaves vendus, et en cas de non-paiement 8 p. 0/0 d'intérêts de l'échéance jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant Ad Lisbony, notaire public. 25oct—11,25nov

VENTE PAR ANTHONY FERNANDEZ, Encanteur.

Bureau, 49, Passage de la Bourse.

Joseph Lanata et autres, vs. Fernando Torres Jr. pour un abandon forcé.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 8512—En vertu d'un ordre de vente de la dite Cour [illegible] à mon adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus mentionnée, j'exposerai en vente dans la rotonde de la Bourse St-Louis, en la dite ville, jeudi [illegible] novembre 1854 à midi, les propriétés suivantes appartenant à l'insolvable, pour le bénéfice de ses créanciers:

1o—Un lot de terre situé dans le Second District [illegible] de la Nouv. Orléans, dans l'ilet No 46, borné par les rues Douane, Chartres, Bienville et Derbigny, désigné comme lot No 1 sur un certain plan dressé par C. A. de Armas, architecte, daté le 25 septembre 1854, ledit lot formant l'encoignure des rues Douane et Derbigny, mesurant (mesure américaine) 25 pieds de face à la rue Douane, sur une profondeur de 79 pieds face à la rue Derbigny, [illegible]

2o—Un autre lot de terre situé dans le même [illegible] désigné sur le même plan comme lot No 2, attenant le lot No 1, ci-dessus décrit, mesurant au pied américain 25 pieds de face à la rue Douane, sur une profondeur de 79 pieds et lignes parallèles, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison basse en briques, avec cuisine en bois, le tout divisé en deux logements.

Les dits lots de terre Nos 1 et 2 faisant face sur la [illegible] ilet fond à un passage commun de quatre pieds de largeur, lequel passage divise les dits lots du lot No 3 et est destiné exclusivement à l'usage des propriétaires des terrains Nos 1 et 2.

3o—Un lot de terre situé dans le même district et ilet, désigné sur le plan susdit comme lot No 3, mesurant au pied américain, 50 pieds de face à la rue Derbigny, sur une profondeur de 50 pieds, [illegible]

[illegible]

Les quatre lots de terre ci-dessus décrits seront [illegible] à la Bourse St-Louis, le jour de la vente.

[illegible]

Acte de vente par devant O Drouet, notaire public, aux frais des acquéreurs.

31 oct—3,4,8,11,15,18,22,25,29,30

A VENDRE, à livrer par le navire Lemuel Dyer [illegible] de Bordeaux:

[illegible] vin rouge les ordin St-Julien Médoc, 50 barils vin blanc Haut Sauterne, [illegible]

J. N. CURIEN, 23, rue Toulouse

Aux marchands commissionnaires.

3,000 paires Russett de première qualité, bottes peau de veau, [illegible] pour plantations. [illegible]

FROST & Co. No 10, rue des Magasins

VINS, EAU DE VIE, &c.

100 caisses vin de Sherry et Madère;
100 caisses eau de vie London Dock et Otard;
100 do vin de Porto doux;
10 p pes genièvre de Hollande;
[illegible] quarts vin de Catalogne;
5—1/2 pipes Cognac, 1re preuve
6—1/2 do eau de vie de La Rochelle, Paul Suret, 4me
25—1/8 do Cognac Pinet, Castillon & Co
10—1/4 do eau de vie de La Rochelle, (United Proprietors)
8—1/4 do " Calamy,
12—1/8 do " "
10—1/4 do Cognac J & A Lafontaine 1re
10—1/4 do " J Morris
10—1/8 do " do
5—1/4 do " J. Augustin,
10—1/8 do " do
[illegible] 1/4 et 1/8 vin de Malaga, sec;
30—1/4 do de Porto, doux;
20—1/4 do " Crown Brand
500 caisses vins rouges diverses qualités;
50 do muscat;
50 do 1/4 et 1/2 boîtes sardines;
50 barils vieux whiskey Monongahela et Bourbon;
50 caisses cidre champagne grandes et petites bouteilles. En magasin et à vendre par

JOHN J. ADAMS & Co, Encanteurs, 23 Vieille Levée

14 fév

Scimes, Eperviers,

Tremailles et Filets de toutes sortes

ON trouve toujours à vendre en gros et en détail au magasin du soussigné,

rue de Chartres, 76,

entre les rues Bienville et Conti,

Un très grand assortiment de Scines de toutes dimensions, en anglais et français, ainsi qu'en fil de coton; ces scines ont toutes de très longs sacs et sont à mailles ordinaires, petites et très petites mailles; leur confection de plus en plus perfectionnée ne laisse aujourd'hui rien à désirer à Messieurs les habitants ainsi qu'aux amateurs de pêche les plus difficiles.

Aussi—Un grand assortiment d'éperviers en fil de fil et lin, petites mailles, trémaille, etc., filtres à [illegible], montés et non montés, de toutes les grandeurs.

On se charge également de la confection de toutes sortes de filets sur demande.

F. LEVERRIER, 76 Chartres, entre Bienville et Conti

13 mars

CHAMPAGNE—100 paniers Champagne Sailor Brand; 25 paniers do do 1/2 bouteilles; 2 do do Sillery Bouché—En débarquement du navire Carrick, du Havre, à vendre par ANT GIRAUD, 44, Old Levée

6nov

VIN BLANC—10 barils vin blanc Haut Sauterne—En débarquement du Fidente, de Bordeaux, à vendre par ANT GIRAUD, 43, Vieille Levée

6nov

VERMOUTH—300 caisses Vermouth la Nully [illegible] & Co, et à vendre par ANT. GIRAUD, 44, Vieille Levée

6nov

MUSCAT—100 caisses vin Muscat Frontignan—à vendre par ANT. GIRAUD, 44, Vieille Levée.

6nov

VIN ROUGE—50 barriques vin rouge bon ordinaire; 10 do do pour famille; 10 do do Bergasse. A vendre par ANT. GIRAUD, 44 Vieille Levée

6nov

OPORTO—20 quarts pipes vin Oporto doux, à vendre par ANT GIRAUD, 44 Vieille Levée

6nov

FRUITS à l'eau de vie—50 caisses fruits à l'eau de vie, prunes, poires et abricots, à vendre par ANT. GIRAUD, 44, Vieille-Levée

6nov

SAVON DE MARSEILLE—50 caisses savon marbré, à vendre par ANT. GIRAUD, 44, Vieille-Levée

6nov

BOIS DE ROSE—Un petit lot, à vendre par JUAN Y DE EGANA, 47 rue Bienville

24 août

SANGSUES—SANGSUES.

L. PROVOST,

SUCCESSEUR DE M. RUSCONI,

Rue Bourbon 173, entre Toulouse et St-Pierre

28000 SANGSUES Hongroises et Suédoises nouvellement arrivées et à vendre en gros et en détail, au grand dépôt rue Bourbon, entre Toulouse et St Pierre 24 avril—1an

Sangsues de la Hongrie et de la Suède.

NOUS recevons constamment d'excellentes sangsues de la Hongrie et de la Suède. Nous les vendrons en gros et en détail, au plus bas prix du marché.

Pharmacie et dépôt de produits chimiques de SYMES, Nos 91 et 91, rue du Canal, encoignure Carondelet

24 mars

A VENDRE en débarquement du navire les Deux Sœurs, arrivé de Bordeaux:—50 caisses fruits à l'eau de vie assortis, nouvelle récolte, 600 1/4 boîtes sardines marque Rodel & fils, 600 1/2 do do do, 100 do do grandes boîtes do. A vendre par J N CURIEN, 23 rue Toulouse

oct

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. A. BEARD & MAY.

Beaux Meubles de salon, en bois de rose et noyer noir, du dernier genre—Ouvrages français de choix.

PAR J. A. BEARD & MAY.

J. A. BEARD, encanteur.

IL sera vendu à l'encan vendredi, 17 novembre, à 11 heures, à la résidence de M. H. Bienvenu, rue Condé, entre Quartier et Hôpital, Deuxième District, tous les beaux meubles (dernier genre) de salon, dans la dite maison, comprenant en partie: meubles en bois de rose sculpté satin et brocatel, glaces françaises, buffets en bois de rose, jeux de corniches de rideaux; pendules et ornements de cheminée, venant de Paris; &c. &c; meubles de salle à manger, comprenant: tables à extension en noyer, tables à manger, bibliothèque, tapis, fayence, verrerie, &c.

Aussi: une bibliothèque de choix d'environ 100 volumes, comprenant les œuvres de Voltaire, Rousseau, Bourdaloue, Buffon, Racine, Molière, Rousseau, etc, etc.

Conditions: Comptant, sur livraison. On pourra venir examiner les meubles la veille du jour fixé pour la vente. 9nov

Vente sans réserve pour clore une société—Deux maisons dans la rue de la Douane, Deuxième District, ancienne Première Municipalité.

PAR J. A. BEARD & MAY,

J. A. BEARD, encanteur.

IL sera vendu à l'encan samedi, 18 novembre 1854, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins:

Un terrain, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Deuxième District, ancienne Première Municipalité, dans l'ilet compris entre les rues Douane, Bienville, Villeré et Robertson. Ledit terrain mesure 25 pieds de face à la rue de la Douane, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles. Les bâtisses sont: une maison à deux étages ayant 4 chambres, galerie sur la façade, cuisine ayant deux chambres, cave et hydrant dans le fond, cour briquetée, petit jardin sur la façade. La maison est louée à raison de $20 par mois.

2—Un terrain, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le même District, dans l'ilet compris entre les rues Douane, Bienville, Claiborne et Roman. Ledit terrain mesure 25 pieds de face à la rue de la Douane, sur une profondeur de 10 pieds, entre lignes parallèles. Les bâtisses sont: une maison en bois à deux étages avec galerie sur la façade ayant chambres et deux appartements, cuisine dans le fond, cave et puits. Les susdites maisons sont louées et payées.

Conditions de la vente:—La moitié comptant; la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets portant hypothèque sur les propriétés et intérêt à raison de 8 pour cent l'an, du jour de la vente.

L'acte de vente pardevant E. L. Lewis, notaire public, aux frais des acquéreurs. 6 nov

Succession de B. Duffy.

Terrains vagues dans le Premier, le Deuxième et le Quatrième Districts.

PAR J. A. BEARD & MAY,

J. A. BEARD, Encanteur.

IL sera vendu à l'encan, samedi 2 décembre 1854, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins à la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable M. M. Reynolds, juge de la Quatrième Cour de District (siégeant en l'absence de l'honorable J. N. Lea, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans), portant la date du 26 octobre 1854, les propriétés suivantes ci-après décrites, appartenant à la succession de B. Duffy, décédé, savoir:

1o—Un terrain dans le Premier District, dans l'ilet compris entre les rues Carondelet, Florida et les rues Cypress, Derbigny et Roman. Ledit terrain est désigné par le No 13 et mesure 25 pieds de face à la rue Derbigny, sur une profondeur de 144 pieds 3 pouces 2 lignes.

2o—Un terrain dans le Deuxième District, dans l'ilet compris entre les rues Douane, Canal, Rochebrave et Tonti. Ledit terrain est désigné par le No [illegible] et mesure 25 pieds de face à la rue de la Douane, sur une profondeur de 100 pieds, s'étendant, dans le fond, à un corridor de 10 pieds de large, en commun.

3o—Un terrain dans le même District, désigné par le No 12, dans l'ilet compris entre les rues St Pierre, [illegible] Johnson et David. Ledit terrain mesure 30 pieds de face à la rue David, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

4o—Un terrain dans le Quatrième District, désigné par A, dans l'ilet compris entre les rues [illegible], St-André, [illegible] et Rousseau. Ledit terrain mesure 25 pieds 4 pouces 6 lignes de face à la rue St Marie, sur une profondeur de 129 pieds 4 pouces [illegible] ligne latérale du côté de la rue Rousseau, [illegible] 5 lignes sur l'autre ligne latérale, [illegible] 2 pouces 6 lignes de largeur sur la [illegible].

Conditions de la vente: Un tiers comptant, la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets portant [illegible] intérêt à raison de 8 pour cent l'an du jour de la vente [illegible] à l'échéance. Les dits billets, dans le cas où ils ne seraient pas payés à l'échéance, porteront intérêt à raison de 8 pour cent, jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant Wm Shannon, notaire public, aux frais des acquéreurs.

1 nov—11,21 déc

AGENCE D'ASSURANCE.

C. C. LATHROP, AGENT, 96, RUE DU CAMP.

Branche—Chs F. De Armas, Agent, 176, RUE ROYALE.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU GRANIT, DE NEW-YORK.

FEU ET MARINE.

Capital—$250,000.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE NEW YORK, [illegible]

Capital—$814,000.

COMPAGNIE D'ASSURANCE ETNA, D'HARTFORD [illegible]

Capital—$150,000.

[illegible] C. C. LATHROP, Agent, 96 rue du Camp ou à Chs F. DE ARMAS, 176 rue Royale.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

CHARLES BRIGGS, PRÉSIDENT.

ANTOINE CARRIERE, Vice Président

[illegible], secrétaire

Bureau de Commissaires.

[illegible]

Capital souscrit $300,000

[illegible]

Compagnie d'Assurance mutuelle des Négociants

Bureau: No 103, rue du Canal.

DIRECTEURS:

Wm Vigel,	P. Poutz,
[illegible] Knight,	M. Cuddy,
[illegible]	J. A. Beard,
[illegible]	P. Menard,
[illegible]	O. Gaillard,

John Pemberton.

CETTE Compagnie qui a été organisée sur le principe de l'assurance mutuelle, est maintenant prête à émettre des polices d'assurance contre les risques de la mer, des fleuves et de l'incendie.

Bureau de la Compagnie d'Assurance mutuelle des Négociants.

Nlle-Orléans, 18 mai 1854.

A une assemblée des Directeurs de cette Compagnie [illegible] a été élu président et [illegible] secrétaire. 19 mai

GRAND REMEDE DU SUD.—Liqueurs de Jacob, contre les maladies d'entrailles, le choléra, la dyssenterie, la diarrhée, le choléra-morbus, les coliques bilieuses, le choléra infantum.

CE remède est excellent contre un grand nombre de maladies [illegible]

1o—Elle guérit les cas les plus dangereux de diarrhée.
2o—Elle guérit les cas les plus dangereux de dyssenterie.
3o—Elle guérit la diarrhée contractée en Californie ou au Mexique.
4o—Elle guérit l'intensité des plus affreuses coliques.
5o—Elle guérit le choléra-morbus.
6o—Elle guérit le choléra infantum.
7o—Elle guérit les menstrues douloureuses.
8o—Elle guérit les douleurs des os et aux reins.
9o—Elle combat les douleurs nerveuses et l'abattement.
10o—Elle produit la régularité.
11o—Elle rétablit les humeurs.
12o—C'est un admirable tonique.

Quelques extraits de lettres et de certificats.

"J'ai employé la liqueur de Jacob. C'est un remède très efficace et très précieux"

L'HON. HIRAM WARNER, Juge de la Cour Suprême, &c.

"C'est avec plaisir que je recommande la liqueur de Jacob; [illegible]"

WM. H. UNDERWOOD.

Ancien juge de la Cour Suprême, comté Cherokee.

[illegible]

A. A. GAULDING,

Député G. M. de la Grand' Loge de la Géorgie.

[illegible]

MILES G. DOBBINS.

Caissier de la Banque de l'Etat de la Géorgie, Griffin

[illegible]

A. FLEMING.

Caissier de la Banque "Marine & Fire Insurance," Griffin.

"Il a fallu aussi peu de temps à cet excellent remède pour devenir célèbre qu'il en a fallu à Bonaparte pour conduire ses bataillons en Russie. On en fait l'éloge partout où il est employé"

(Georgia Jeffersonian, 19 mai 1853.)

A vendre par J. WRIGHT & Co., Nlle-Orléans, Agents pour la vente en gros.

Qui se recommandent respectueusement aux principaux marchands et pharmaciens de la Louisiane, du Mississippi et du Texas.

WM. W. BLISS & Co., Propriétaires, Savannah, Géo

30mai—6m—3ps

PROCLAMATION PAR LE GOUVERNEUR.

Pour la cancellation d'un Bon.

BUREAU DE L'EXECUTIF.

Bâton-Rouge, 25 octobre 1854.

Attendu que Zénon Domoruelle Sr, de la paroisse Pointe-Coupée, s'est adressé aujourd'hui, à moi pour la cancellation du Bon suivant: Un bon de deux mille piastres, signé par le dit Zénon Demoruelle, comme principal, le 9 décembre 1848 et la personne suivante comme caution, savoir: Zénon Demoruelle Jr, pour la dite somme de deux mille piastres.

Le but de cette proclamation est de donner avis à toutes les personnes intéressées de faire connaître au bureau du Secrétaire d'Etat, dans les quatre-vingt-dix jours qui suivront la publication de cette proclamation, les raisons pour lesquelles le dit bon ne serait pas cancellé et annulé.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à Bâton Rouge, ce vingt cinquième jour d'octobre, dans l'année de Notre Seigneur mil-huit-cent-cinquante-quatre, et la soixante-dix-neuvième année de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

[L. S.] P. O. HEBERT,

Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Par le Gouverneur, ANDREW S. HERRON, Secrétaire d'Etat. 28oct—30

[illegible] NAUTRE & CO.,

SUCCESSEURS DE [illegible] MASPEREAU & Co.

25 RUE CONDE, ENTRE STE-ANNE ET DUMAINE. 25

Magasin d'articles de ménage, Manufacture d'ouvrages en ferblanc en cuivre et en plomb,

[illegible]

VENTES DE CE JOUR.

PAR J. A. BEARD & MAY

Succession de William Hebermann.

Résidence de choix pour familles et Terrains vagues dans les rues Nayades et Apollon.

PAR J. A. BEARD & MAY,

J. A. BEARD, Encanteur.

IL sera vendu à l'encan samedi, 11 novembre 1854, à midi, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, à la Nlle-Orléans, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. J. N. Lea, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, portant la date du 30 septembre 1854, les propriétés suivantes, appartenant à la succession de William Hebermann, décédé, savoir:

1o—Un terrain, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Quatrième District, dans l'ilet compris entre les rues Nayades, Apollon, Jackson et Philip, mesurant 100 pieds 3 pouces de face à la rue Nayades, sur une profondeur de 147 pieds 7 pouces 4 lignes, entre lignes parallèles. Les bâtisses sont: Une jolie maison de campagne, en briques, bâtie d'après l'architecture moderne, avec colonnes cannelées et une large galerie sur la façade, un grand corridor d'entrée, salon, trois grandes chambres à coucher, deux grands cabinets, chambre à bain, [illegible] Une bâtisse en briques à deux étages, comprenant: cuisine, chambres à domestiques et autres chambres à coucher, le tout bien construit. Aussi: Une chambre à blanchir, poulailler, trois grandes cuves, un jardin avec des arbres de choix, sur la façade.

2o—Deux terrains désignés par les Nos 13 et 14, touchant à la propriété ci-dessus décrite, mesurant chacun 31 pieds 6 pouces de face à la rue Nayades, sur une profondeur de 147 pieds 7 pouces 2 lignes, le tout plus ou moins.

3o. Un terrain, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le même ilet, désigné par le No 12 et immédiatement derrière la maison, mesurant 29 pieds, 2 pouces 8 lignes de face à la rue Apollon, sur une profondeur de 147 pieds 7 pouces 2 lignes. Les améliorations sont: une écurie neuve et un grand puits en briques.

Ces propriétés sont neuves et admirablement situées sur les terres les plus élevées de la ville, offrant des facilités pour communiquer avec le centre du commerce de la Nouvelle-Orléans, par le chemin de fer ou les omnibus de Irwin qui partent à toutes les heures du jour.

Conditions de la vente:—Un quart comptant; la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets portant hypothèque spéciale sur les propriétés et intérêt à raison de 8 pour cent, du jour de la vente à l'échéance. Lesdits billets, dans le cas où ils ne seraient pas payés à leur échéance, porteront intérêt à raison de huit pour cent l'an jusqu'à parfait paiement et s'il devenait nécessaire d'intenter des poursuites pour les billets en l'un de ces billets, l'acquéreur paiera les honoraires d'avocat, qui ne devront pas excéder 5 pour cent sur le montant réclamé.

Les bâtisses seront assurées pour toute leur valeur et les polices d'assurance resteront entre les mains de l'administrateur jusqu'à ce que les deux premiers billets soient payés.

Les actes de vente pardevant Théo. Guyol, notaire public, aux frais des acquéreurs.

5 oct—5, 16 et 27 oct et 11 nov.

Vente sans réserve—Magasin dans la rue Commerce.

PAR J. A. BEARD & MAY,

J. A. BEARD, Encanteur.

IL sera vendu à l'encan samedi, 11 novembre, à midi, à l'Arcade de Banks:

Un terrain, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Premier District, dans l'ilet compris entre les rues Nouvelle Levée, Commerce, Lafayette et Girod. Ledit terrain mesure 19 pieds 5 pouces 21 gross de face à la rue Commerce, sur une profondeur de 93 pieds 1 pouce 3 lignes sur la ligne latérale du terrain No 20 et 91 pieds 6 pouces 6 lignes sur l'autre ligne latérale. Les bâtisses sont: un entrepôt en briques à deux étages en parfait état et livrable immédiatement. Ce magasin est très bien situé pour un entrepôt ou n'importe quelle autre affaire.

Conditions de la vente: Un tiers comptant, le balance à 1 et 2 ans de crédit en billets portant hypothèque sur la propriété et intérêt à raison de 8 pour cent, du jour de la vente. Les dits billets, dans le cas où ils ne seraient pas payés à l'échéance, porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant R. J. Kerr, notaire public, aux frais des acquéreurs. 20oct—12

Succession de John O'Hair—Maison en bois à deux étages, dans la rue Clara, près du dépôt du chemin de fer de Jackson et du Nord.

PAR J. A. BEARD & MAY.

J. A. BEARD, encanteur.

IL sera vendu à l'encan, samedi, 11 novembre 1854, à midi, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, à la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable J. N. Lea, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans portant la date du 7 octobre 1854, la propriété ci-après décrite, appartenant à la succession de John O'Hair, décédé, savoir:

Un terrain, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, désigné par le No 9, dans l'ilet No 22, compris entre les rues Clara, Calo, Market et Erato, le dit terrain mesuré au pied américain, 32 pieds de face à la rue Clara, plus ou moins, sur une profondeur de 136 pieds 7 pouces 1 ligne, plus ou moins, entre lignes parallèles, le tout d'après un plan dressé par C. Gireux & Castaing, portant la date du 26 avril 1851 et d'après un plan dressé par A. S. Phelps, portant la date du 1er février 1856. Ces deux plans sont déposés à l'étude de Robert J. Kerr, notaire public en la dite ville. Les bâtisses sont une maison en bois à deux étages, ayant 4 chambres, écurie et citerne.

Conditions de la vente comptant.

L'acte de vente pardevant A. Doyle, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Nègre pour une presse à coton.

Succession de Mme Ellen O'Sullivan, femme de James D. Brown.

PAR J. A. BEARD & MAY,

J. A. BEARD, encanteur.

IL sera vendu à l'encan, samedi 11 novembre 1854, à midi, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, à la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable J. N. Lea, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du [illegible] octobre 1854,

L'esclave TOM, âgé de 35 ans, bon nègre pour une presse à coton, vendu pour le compte de la succession de Mme Ellen O'Sullivan, femme de James D. Brown, décédé.

Conditions: comptant.

L'acte de vente pardevant Wm Monaghan, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 7 oct—21 & 11 n

Bonne propriété améliorée dans la rue Dryades.

Succession de Wilhelmina Eggleman.

PAR J. A. BEARD & MAY,

J. A. BEARD, Encanteur.

IL sera vendu à l'encan samedi, 2 décembre 1854, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, à la Nlle Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. M. M. Reynolds, juge de la Quatrième Cour de District [illegible] J. N. Lea, [illegible] appartenant à la succession de Wilhelmina Eggleman, décédée, savoir:

Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses qui y trouvent, dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, [illegible] des rues Dryades, Calliope, Bacchus et Dryades. Ledit terrain mesure 10 pouces de face à la rue Dryades, sur 14 pieds 9 pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur de 107 pieds 3 pouces par suite d'une ligne latérale dans la direction de la Promenade Tivoli et 107 pieds 9 pouces sur la ligne latérale de la rue Calliope. Les bâtisses sont: Une maison en briques à deux étages, [illegible] cuisine, cour et puits, le tout presque neuf.

Conditions: La moitié comptant; la balance à 6 mois de crédit en billet portant hypothèque sur la propriété. Les dits billets, dans le cas où ils ne seraient pas payés à l'échéance, porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement. Ces bâtisses seront assurées aux frais de l'acquéreur et les polices d'assurance resteront entre les mains de l'administrateur jusqu'à ce que les billets soient payés.

L'acte de vente pardevant Philip Pendergast, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Le plan est exposé à l'Arcade.

30 oct—11 25 déc

Succession de Jno. McNalty.

Propriété améliorée dans la rue Neuvième, 4e District.

PAR J. A. BEARD & MAY,

J. A. BEARD, Encanteur.

IL sera vendu à l'encan, samedi 2 décembre 1854, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, Nouvelle Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable J. N. Cotton, juge de la Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 26 octobre 1854, la propriété ci-après décrite, appartenant à la succession de Jno McNalty, décédé, savoir:

Un terrain, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Quatrième District, autrefois Lafayette, dans l'ilet compris entre les rues Live Oak, Laurel, Huitième et Neuvième. Ledit terrain mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue Neuvième, sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles. Les bâtisses sont: une maison basse en bois, avec galerie sur la façade, ayant deux chambres, cuisine, une grande cuve, puits dans le fond, et, sur la façade, des arbres donnant de l'ombrage.

Conditions de la vente—$100 comptant, la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets portant hypothèque sur la propriété et intérêt à raison de 8 pour cent l'an, du jour de la vente.

L'acte de vente par devant A. Abat, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 31 oct—21,11,2 d

Succession de Samuel W. Philbrick.

Piquerie dans la rue St Marc et Maison dans la rue Constance.

PAR J. A. BEARD & MAY,

J. A. BEARD, *Encanteur.*

IL sera vendu à l'encan samedi, 2 décembre 1854, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, à la Nlle Orléans, en vertu d'un ordre de l'hon. J. N. Lea, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle. Orléans, portant la date du 24 juin 1854, les propriétés ci-après décrites, appartenant à la succession de Samuel W. Philbrick, décédé, savoir:

1—Cinq terrains, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Premier District, dans l'ilet compris entre les rues Gravier, Perdido, St Marc et St Marc. Lesdits terrains mesurent chacun 31 pieds de face, sur une profondeur de 119 pieds 9 1/4 pouces. Les bâtisses sont: une excellente piquerie, avec machine pour nettoyer et presser le coton, hangars pour le coton, chambres pour sécher le coton, grande cour remblayée et planchéiée, pour les cuves.

2—Un terrain, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le même district, dans l'ilet compris entre les rues Constance, Magasins, Barthélemy et Melicerte. Ledit terrain mesure 34 pieds 5 pouces face à la rue Constance, sur une profondeur de 127 pieds 11 pouces sur la ligne latérale du côté de la rue Barthélemy, 116 pieds 6 pouces sur l'autre ligne où il est partagé, dans la direction de la ligne supérieure, en 30 pieds 5 pouces, et de là, à la ligne du fond, 15 pieds 5 pouces et s'ouvrant dans le fond, en 64 pieds. Les bâtisses sont: une maison en bois à deux étages, avec colonnades et galerie sur la façade—écurie à deux étages et cave dans le fond. Il y a une porte cochère, partant du côté de la maison,—arbres, &c.

Conditions de la vente—Un quart comptant; la balance à 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets portant hypothèque spéciale sur les propriétés et intérêt à raison de 8 pour cent l'an, du jour de la vente jusqu'à l'échéance.

Les actes de vente pardevant Wm Monaghan, notaire public, aux frais des acquéreurs.

1 nov—11, 21 nov, 2 déc

Succession de Mme Joséphine Ann Vandergriff femme de Daniel Clark.

Propriété améliorée, et bien située dans la rue Washington, Quatrième District.

PAR J. A. BEARD & MAY,

J. A. BEARD, Encanteur.

IL sera vendu à l'encan samedi 2 décembre 1854, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, Nlle-Orléans, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable M. M. Reynolds, juge de la Quatrième Cour de District (siégeant en l'absence de l'honorable J. N. Lea, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans), portant la date du 26 octobre 1854, la propriété ci-après décrite, appartenant à la succession de Mme Joséphine Ann Vandergriff, femme de Daniel Clark, décédée:

Un terrain avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, autrefois Lafayette, désigné par le No 2, dans l'ilet compris entre les rues Washington, Sixième, Chestnut et Plaqueminer. Ledit terrain mesure 28 pieds de face à la rue Washington, sur une profondeur de 100 pieds 9 pouces 4 lignes, entre lignes parallèles. Les bâtisses sont une maison basse de campagne, avec galerie sur la façade et sur le côté, ayant trois grandes chambres et une cave—bâtisses et cave dans le fond.

Il sera vendu avec cette propriété, à la même heure, et au même endroit, le terrain adjacent, désigné par le No 3, ayant la même façade et la même profondeur.—Les bâtisses sur cette propriété, sont: une bâtisse ayant une chambre et 3 chambres à domestiques, un dépôt—un puits dans le fond. Il y a sur chaque terrain un jardin à fleurs et des arbres fruitiers—Ces propriétés sont à un îlet de la résidence que fait construire en ce moment M. James Robb.

Conditions de la vente—Un quart comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets portant hypothèque spéciale sur les propriétés et intérêt à raison de 8 pour cent l'an, du jour de la vente à l'échéance. Lesdits billets dans le cas où ils ne seraient pas payés à l'échéance, porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant J. F. Coffee, notaire public, aux frais des acquéreurs.

31 octobre—31, 11, 21, 2déc

Moulins anglais à sucre.

DEUX MOULINS en fer horizontaux à sucre, avec rouleaux de 48 sur 24, et roues unies, pour force de chevaux, à vendre par JUAN Y DE EGANA, 47, rue Bienville.

EAU DE VIE—10 1/4 pipes eau de vie E. Louppey; 50 1/4 do do D & J Boyancey; 30 1/4 do do Pierre Pinard; 30 1/4 do do J S Godard.

En débarquement du navire Lemuel Dyer, venant de Bordeaux, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 17 et 19 rue St Louis

31oct

VENTES A L'ENCAN.

PAR BLACHE & LEAUMONT.

Grande vente de 300 lots d'habillements d'hiver, manteaux en drap, chemises devant en toile, &c.

PAR BLACHE & LEAUMONT.

LUNDI 13 courant, [illegible] heures, à leur magasin de vente, rue de Chartres No 77:

Un grand assortiment de [illegible] habillements [illegible]

Conditions de la vente. 11 nov

Fonds de marchandises sèches, groceries, comestibles, installations de magasin.

Succession de Michel Guimartin.

PAR MORPHY & NEVIUS.

JEUDI 23 novembre 1854, à 10 heures, il sera vendu sur les lieux, [illegible] en vertu d'un ordre de l'honorable [illegible] Cour de District, [illegible] du 9 novembre 1854, les objets suivants ci-après décrits, appartenant à la succession de [illegible]

[illegible]

Coton! Coton!

PAR MORPHY & NEVIUS.

MARDI, 14 du courant, à [illegible] heures [illegible]

J. Conditions—Comptant. 11nov

Bis—Bis.

PAR R. B. SYKES.

LUNDI 13 du courant, à 10 [illegible] en sa salle de vente, [illegible] Chartres, no 111, [illegible]

[illegible]

PAR R. B. SYKES, encanteur.

Vente à terme du stock de F. Rousseau, pour cause de liquidation.

MERCREDI, [illegible]

[illegible]

29 Pianos Piccolo et carrés.

PAR GARDNER SMITH

IL sera vendu [illegible] 20 PIANOS [illegible]

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES

Félix Arroyo [illegible]

QUATRIEME [illegible]

[illegible]

MANDEVILLE MARIGNY, [illegible]

7 nov 11 déc

INSTITUTIONS.

COLLEGE DE LA LOUISIANE.

Président: LOUIS DUFAU.

[illegible]

COLLEGE POYDRAS,

Fausse Rivière, Pointe-Coupée, Lne.

[illegible]

Conditions:

Pension et instruction, [illegible]

Les articles suivants sont laissés à l'option des parents:

Blanchissage	[illegible]
Papier, plumes, encre, [illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	15 00

[illegible]

Pour plus amples détails, [illegible] directeurs, prêtres de la paroisse [illegible]

MITTELBROUN & THIRION.

Références:

Le Très Rév. l'Archevêque de la Nouvelle-Orléans.

Le Rév. Abbé Perché, Aumônier du Couvent des Dames Ursulines.

Le Rév. Abbé Moinzoe.

HUBERT THIRION,

Prêtre Catholique de la Pointe Coupée

10 août—3m

Avis aux planteurs et aux négociants

[illegible] Chaux [illegible]

[illegible]

H. DONNAULD.

Propriétaire du New Orléans [illegible] Works. Bureau au coin des rues [illegible] Tchoupitoulas.

CHEMIN DE FER DE LA Nlle ORLEANS A Thibodeauxville.

MAINTENANT que [illegible] nous croyons de notre devoir [illegible] marchandises d'hiver [illegible]

[illegible]

Les habitants de Thibodeauxville qui nous honoreront de leur patronage [illegible]

U. LEBOURGEOIS & Co. Maison Rouge, sur la Levée No 1

5 oct—1m

CHARLES E. KELLS, dentiste, No 140, rue du Canal, deuxième porte après la rue Bourbon.—Pose des DENTS ARTIFICIELLES aussi bien qu'on puisse le faire.

Le Dr KELLS est autorisé à référer le public aux personnes qui portent un râtelier composé [illegible] la beauté, de l'utilité et de la facilité avec laquelle on s'en sert. Il s'engage à satisfaire entièrement tout le monde.

Le docteur Kells sera absent pas de la ville pendant l'été. 24 juin—1an

FRUITS AU JUS—120 caisses fraises et framboises de la marque J. Poncan, de Nantes, en débarquement du brick les Deux Sœurs, à vendre par J. B. PREAU & Co, 31 et 33 rue Gravier

26 sep

DAMEJEANNES—de 1, 2 et 3 gallons, à vendre par C T BUDDECKE & Co, No 100, rue Tchoupitoulas

30 oct

VIN de Bordeaux—100 barriques St Julien Médoc, Promis & Co;

800 caisses do do do.

En débarquement du navire Lemuel Dyer, venant de Bordeaux, à vendre par J B PREAU & Co, 31 & 33, rue Gravier

30oct

Vins de Bordeaux.

100 BARRIQUES vin rouge de Bordeaux pour familles.

4 barriques vin rouge vieux de 1848, à vendre par le soussigné, au-dessous du cours de la place, pour du comptant. J. M TUPERY, 186, rue Royale.

ON demande une jeune dame, Française ou Créole, pour enseigner le piano et le chant dans un pensionnat de demoiselles, à la campagne. Il est inutile de se présenter si l'on ne peut fournir de bonnes références. S'adresser au bureau de l'Abeille.

SALSEPAREILLE du Mexique, en Douane—68 balles de 1re qualité, à vendre par J M CABALLERO, 36, Vieille Levée entre Douane et Bienville

7 nov

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. PEYCHAUD & Co

RUBANS SOIE AVARIES.

Marchandises sèches, &c. &c.

PAR H. PEYCHAUD & Co,

C. SAMORY, Encanteur.

SAMEDI, 11 novembre, il sera vendu à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 26, rue de la Vieille Levée, entre Douane et Bienville: [illegible] pièces rubans de soie, légèrement tachés, vendus pour compte de qui il appartiendra.—AUSSI— Une facture de marchandises sèches, consistant en partie de:

100 lots marchandises et articles de choix et de saison,

ET—10 caisses kerseys Géorgie,

[illegible] marchandises américaines.

Conditions libérales à la vente.

Des catalogues seront livrés aux acheteurs le jour de la vente. 10nov

VENTES DE CE JOUR

Cigares du Mexique, Brandy, Vins, &c.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

AUJOURD'HUI, samedi, 11 novembre 1854, à 10 heures, à la [illegible] vente, à l'encan au No [illegible]:

[illegible]

Curaçao, [illegible]

200 lots de quincaillerie, coutellerie, fusils et Marchandises sèches

PAR M. BARNETT Jr & FRERE.

AUJOURD'HUI, 11 novembre, à 10 heures du matin, il sera vendu, sans réserve, à leur magasin d'encan, au coin des rues St Louis et Chartres, [illegible] quincaillerie [illegible] fusils, coutellerie, &c. [illegible] et meubles.—Fusils, cigares, bijouterie [illegible]

Vieux Whiskey Bourbon.

PAR MORPHY & NEVIUS.

SAMEDI 11 du courant, à 10 heures, il sera vendu pour le compte de ceux que cela concerne, sur la Levée, Premier District, [illegible] du vapeur Michigan, [illegible] de vieux whiskey Bourbon. Conditions—comptant. 11 nov

Excellente Coiffeuse, Couturière, &c. &c.

PAR S. GUINAULT. Encanteur

SAMEDI, 11 novembre 1854, à midi, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St Louis,

[illegible] âgée de [illegible] ans, garantie des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—comptant. 11 nov

Excellentes Vaches laitières.

PAR S. GUINAULT, encanteur.

AUJOURD'HUI 11 novembre 1854, à 11 1/2 heures, au coin de la Bourse de la Cité, il sera vendu [illegible] vaches laitières, fraîches et acclimatées.

PAR S. GUINAULT, encanteur.

SAMEDI, 11 novembre 1854, à midi, il sera vendu, à la Bourse de la Cité, rue St Louis,

[illegible] terre dans l'ilet compris entre les rues Champs Elysées, Frère, Force et Vertu [illegible] 31 pieds 11 pouces 3 lignes de face [illegible] sur 127 pieds 10 pouces [illegible]

[illegible] entre les rues Commune, [illegible] Rendon et Lopez—Conformément [illegible] de la Bourse le jour de la vente.

8 nov

VENTES A L'ENCAN

Vente sans remise.

Cigares de la Havane.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

[illegible]

Vente sans réserve.

Cigares Allemands.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

MARDI 14 novembre, à 10 heures, il sera vendu à l'encan, au No 47 rue des [illegible]

[illegible]

PAR MORPHY & NEVIUS.

2,000,000 CIGARES de la Havane, [illegible] Mercredi, 15 du courant, à [illegible] au No 74, rue des [illegible] de la Havane.

AUSSI—50,000 paquets de CIGARETTES.

Conditions—Au-dessous de $300 comptant, au-dessus de $1,000 [illegible] à la satisfaction du vendeur.

Pour les Attakapas—Par mer.

[illegible]

CHS. DE BLANC, [illegible] la Douane

Pour Liverpool.

[illegible]

A. BAXTER.

[illegible] Carondelet.

Pour Anvers.

[illegible]

H. Y. BAXTER, [illegible] Carondelet.

Pour la Méditerranée ou un autre port.

[illegible] LANATA GARIBALDO & Co., [illegible]

Pour la Havane.

[illegible]

R CABEZAS & Co. [illegible] Levée

26 oct

[illegible] DE LA MALLE DES ETATS-UNIS.

Steamers de New York et de Savannah

(Semi hebdomadaire.)

A dater du 17 mars les nouveaux et magnifiques steamers

Florida,	du port de	1300 ton.	capt. M. S. Woodhull
Alabama,	"	1300 ton.	capt. G R Schenck,
Augusta,	"	1300 ton.	capt. T. Lyons,
Knoxville,	"	1300 ton.	capt. C. E. Ludlow,

Partiront de New-York et de Savannah tous les Mercredis et Samedis.

Ces steamers comptent parmi les plus grands qui [illegible] et sont les plus rapides [illegible]

Chambres Entrepont, $25 $8

PADELFORD, FAY & Co., Agents à Savannah

SAML. L. MITCHILL, 13, Broadway, New York

Savannah, 14 mars 1854

TABAC TURC—Un lot de première qualité, en caisses de 10 douzaines de paquets, à vendre par J. M. CABALLERO, 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville

19sep

SALSEPAREILLES—En douane et en magasin, un lot à la convenance des acheteurs, à vendre par J M CABALLERO.

19sep 36 Vieille Levée entre Bienville et Douane

JARRES à [illegible], à vendre pour l'exportation ou pour la ville [illegible] C. CARRERE, [illegible] Condé et Madison

Arrivage récent de Bottes et Souliers.

[illegible] caisses Bottes et Souliers pour hommes, femmes et enfants, en débarquement [illegible] Carnatic et du [illegible] Bridge, à vendre à des conditions raisonnables par JOHN M GOULD & Co, [illegible] rue des Magasins

Maisons et Magasins à Louer.

[illegible] Vonhulsburgh & Co. [illegible]

[illegible]

Deux petits logements rue Tremé, entre Jackson et Commune. S'adresser à EUG. ROCHEREAU & Co, 17 et 19, rue St Louis

10 oct

Au drawback.

A VENDRE par les soussignés—Deux caisses fusil de chasse double. RICHARD, ALDIGE & Co.

29sep

Au drawback.

A VENDRE pour le marché mexicain—300 paniers champagne. RICHARD, ALDIGE & Co.

23sep

Au drawback.

A VENDRE deux caisses [illegible] pour le marché mexicain. RICHARD, ALDIGE & Co.

23 sep

Au drawback.

A VENDRE cinq caisses [illegible] soie, pour le marché mexicain. RICHARD, ALDIGE & Co.

23 sep

Au drawback.

A VENDRE par les soussignés—dix caisses fusils doubles à baïonnettes. RICHARD, ALDIGE & Co.

23 sep

Au drawback et pour le marché Mexicain.

A VENDRE deux caisses fusils, RICHARD ALDIGE & Co.

23 sep

DEMANDE D'UNE CUISINIERE—On demande une bonne cuisinière blanche ou de couleur, [illegible] S'adresser au bureau de l'Abeille.

7nov

EN débarquement du brick Fanny, [illegible] Santiago, de Cuba: 300 balles tabac en feuilles de Cuba, pour capes et tripes, 63 sacs café vert de Cuba, 50 caisses confitures, 40 pièces d'acajou. A vendre par S DE VISSER & CO, 74, rue des Magasins.

7nov

VIN ROUGE [illegible]

[illegible] V & K [illegible]

VIN ROUGE—[illegible] Latour, Rose, Montrose, [illegible] Margaux, Léoville, [illegible]

A vendre par V & K [illegible]

A [illegible] Havre [illegible]

[illegible] A. COCTIN, 13, [illegible]

6 sep